

Mesdames, Messieurs

Nous savons que l'usage du numérique sert énormément dans notre vie : les ordinateurs, la télévision, le téléphone, la tablette, la console, les enceintes, les caméras, les appareils photos.

Dans notre classe, tous les élèves utilisent le numérique pour rechercher, pour apprendre, pour communiquer, pour travailler, jouer, lire, écouter, s'informer, se divertir, écrire.

En revanche, nous savons aussi qu'il ne faut pas en abuser car il peut y avoir des conséquences sur notre santé : sommeil, développement du cerveau chez les plus jeunes enfants, maladie des muscles, maux de tête, problème de vision, isolement.

Sans oublier, les problèmes liés au piratage, aux virus, aux arnaques, aux fake-news, au harcèlement.

Voici pourquoi nous proposons ces lois pour améliorer l'usage du numérique dans notre vie de citoyen et nous protéger.

Merci

Article 1^{er}

Tous les objets numériques doivent être équipés d'une reconnaissance à partir de l'iris.

Article 2

Une campagne d'information est mise en place auprès des citoyens pour prévenir sur les risques du numérique.

Article 3

Afin d'alerter et de débattre dans les établissements scolaires, des flyers ou prospectus créés par les élèves sont distribués en début d'année scolaire.

Article 4

L'usage du numérique est interdit avant l'âge de trois ans.